



Mon ex compagnon refuse de voir nos deux filles depuis deux ans

Par **lefevre**, le **29/11/2010** à **10:55**

Bonjour,
mon ex comgnon et moi sommes separer depuis 10 ans.il a un droit d hebergement durant les vacances scolaire pour nos deux filles.le jugement ne stipule aucune pension alimentaire ,mais celui ci refuse de les voire depuis deux ans et ma clairement dit au telephone qu il ne dessirait plus les prendre .est il obliger de les prendre en vacances si non quel procedure dois entammer .merci

Par **mimi493**, le **29/11/2010** à **12:30**

Il n'est pas obligé de voir ses enfants.
Refaites une requête au JAF pour supprimer les droits qu'il ne veut plus exercer, établir une PA voire demander la suppression de l'autorité parentale conjointe.